



Point de vue

La Suisse dispose d'un bon système de soins psychiatriques, qui fournit aux patientes et aux patients des soins de haute qualité adaptés à leurs besoins. Le Conseil fédéral l'a constaté en 2016 dans son rapport «Avenir de la psychiatrie en Suisse». Mais ce rapport a montré aussi que certains éléments du système ont besoin d'être développés – notamment la planification statistique et les structures de soins.

Le présent bulletin donne une vue d'ensemble de la santé psychique de la population, du recours aux soins dans ce domaine et du coût des traitements. Les données dont nous disposons permettent de dire que la majorité des Suissesses et des Suisses – en particulier les jeunes et les personnes âgées – se sentent globalement heureux et satisfaits. En même temps, les chiffres font apparaître une hausse de la demande de soins psychiatriques ambulatoires. Dans un contexte de déstigmatisation des maladies psychiatriques, cela pourrait être le signe d'une propension, chez les personnes touchées, à demander plus rapidement de l'aide. L'existence d'une offre facilement accessible est favorable à une telle évolution. Dans le secteur stationnaire, la hausse de la demande est faible, ce qui pourrait indiquer une stabilisation des besoins dans ce secteur.

Alors que les coûts sont en hausse dans le secteur ambulatoire, une stabilisation de la hausse se dessine dans le secteur stationnaire. Cela indique que le déplacement opportun de la demande du secteur stationnaire vers le secteur ambulatoire a tendance à se produire. Pour le bien des patients, et du point de vue de la politique de la santé, il importe de développer des structures de soins novatrices et facilement accessibles pour offrir une combinaison de soins de santé mentale moins segmentés, plus intégrés et mieux centrés sur le patient.

Stefan Spycher
Office fédéral de la santé publique, vice-directeur

Santé psychique

Chiffres clés 2016

Ce bulletin présente, sur mandat de l'Office fédéral de la santé publique, une série d'indicateurs donnant une vue d'ensemble de la santé psychique en Suisse, du recours aux soins et du coût des traitements dans ce domaine. Soucieux de présenter sans lacune l'évolution de la situation, nous n'avons retenu que des indicateurs mis à jour annuellement.

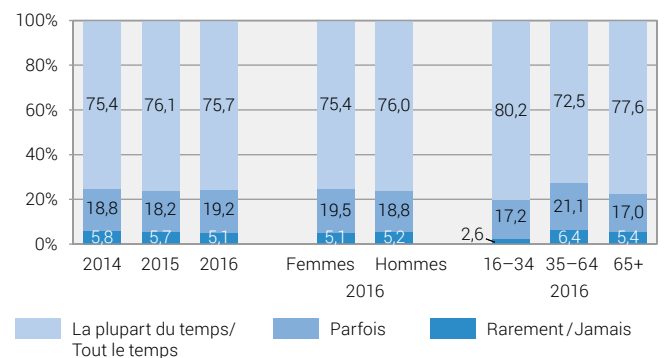
Nous commencerons par examiner deux indicateurs de l'état de santé psychique de la population, notamment des indicateurs relatifs au bonheur et aux états dépressifs. Nous examinerons ensuite le recours aux soins médicaux ambulatoires et stationnaires pour le traitement des maladies psychiques. Nous considérerons enfin les coûts des maladies psychiques en Suisse.

Santé psychique de la population

La majorité de la population suisse est heureuse. En 2016, les trois quarts se disaient *la plupart du temps* ou *tout le temps* heureux (G1). Cette proportion est restée stable de 2014 à 2016. La part des personnes *rarement* ou *jamais* heureuses est de 5,1%; elle a eu tendance à reculer (de 0,7 point) entre 2014 et 2016, mais ce recul n'est pas statistiquement significatif.

«Au cours des quatre dernières semaines, à quelle fréquence vous êtes-vous senti heureux?», de 2014 à 2016

G1



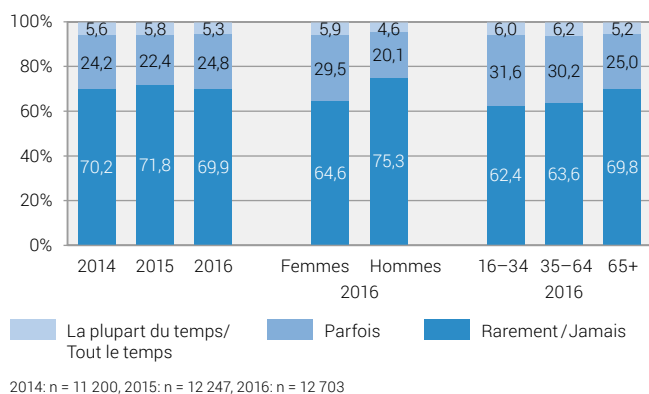
2014: n = 11 168, 2015: n = 12 228, 2016: n = 12 677

Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC)

© Obsan 2018

Il n'y a pas de différence entre les femmes et les hommes. Les jeunes (16–34 ans) et les aînés (65+ ans) sont plus heureux que les personnes d'âge moyen (35–64 ans). Les pourcentages de personnes qui se sentent heureuses *la plupart du temps* ou *tout le temps* sont les plus élevés chez les 16 à 34 ans (80,2%) et chez les 65 ans et plus (77,6%). Le pourcentage est significativement plus faible chez les personnes de 35 à 64 ans (72,5%). La part des personnes *rarement* ou *jamais* heureuses est significativement plus faible chez les jeunes (2,6%) que chez les 65 ans et plus (5,4%) et que chez les 35 à 64 ans (6,4%).

«Au cours des quatre dernières semaines, à quelle fréquence vous êtes-vous senti découragé et déprimé?», de 2014 à 2016 **G2**



Source: OFS – Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC)

© Obsan 2018

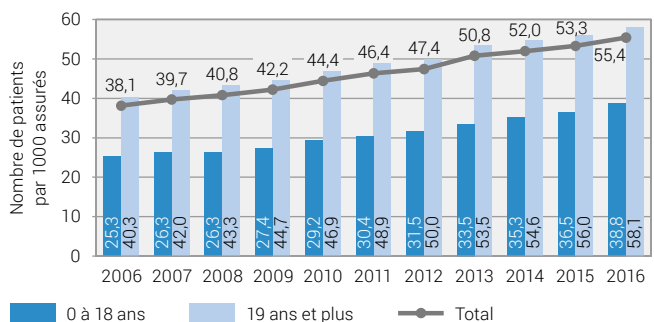
A la question «Au cours des quatre dernières semaines, à quelle fréquence vous êtes-vous senti découragé et déprimé», 70% des personnes interrogées ont, en 2016, répondu *rarement* ou *jamais* (G2). Presque un quart a répondu *parfois* et environ 5% *la plupart du temps* ou *tout le temps*. Les pourcentages sont restés stables entre 2014 et 2016. En 2015, la part des personnes *rarement* ou *jamais* déprimées était légèrement plus élevée, celle des personnes *parfois* déprimées un peu plus faible (écarts tout juste significatifs). Les femmes se sentent plus fréquemment découragées et déprimées que les hommes, les personnes jeunes et d'âge moyen plus fréquemment que les aînés.

Recours aux soins ambulatoires

En 2016, 464 338 patients se sont fait soigner dans un *cabinet psychiatrique-psychothérapeutique ambulatoire*. Rapporté à la population, cela correspond à un taux de 55 personnes pour 1000 assurés (G3), c'est-à-dire 58 pour 1000 chez les adultes (19+ ans) et 39 pour 1000 chez les enfants et les adolescents (0–18 ans). De 2006 à 2016, la part des personnes traitées a augmenté de 45,4%, avec une progression plus forte chez les enfants et les adolescents (+53%) que chez les adultes (+44,2%). En 2016, les taux ont augmenté, par rapport à l'année précédente, de 6,1% chez les enfants et les adolescents et de 3,7% chez les adultes.

Au total, les patients ont effectué 4,3 millions de consultations, soit 511 consultations pour 1000 assurés (559 pour 1000 chez les adultes, 207 pour 1000 chez les enfants et les adolescents). Cela correspond en moyenne à 9,2 consultations par patient (adultes: 9,6; enfants et adolescents: 5,3).

Patients traités en cabinets ambulatoires de psychiatrie, de 2006 à 2016 **G3**



Source: SASIS SA – Pool de données / analyse Obsan
Etat des données: 04.06.2018

© Obsan 2018

En *psychiatrie hospitalière ambulatoire*¹, on a enregistré en 2016 environ 1,7 million de consultations, soit quelque 208 consultations pour 1000 assurés (G4). Le taux était de 220 pour 1000 chez les adultes et de 131 pour 1000 chez les enfants et les adolescents. Chez les adultes, le taux de consultation a augmenté presque constamment depuis 2006. En 2016, il était de 91% plus élevé que dix ans plus tôt. Chez les enfants et les adolescents, le nombre et le taux de consultation sont restés stables entre 2013 et 2015, mais le taux a plus que doublé entre 2006 et 2016 (+120%).

Source des données

Pour ce bulletin, on a choisi à dessein des sources de données mises à jours annuellement afin de pouvoir présenter des évolutions continues au cours du temps.

L'enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC) de l'Office fédéral de la statistique (OFS) est réalisée chaque année depuis 2007 auprès d'un échantillon de quelque 8000 ménages, soit environ 18 000 personnes.

Le *pool de données* de SASIS SA comprend toutes les factures enregistrées par les assureurs dans le cadre de l'assurance obligatoire des soins (AOS).

La *statistique médicale des hôpitaux* de l'OFS dénombre annuellement, depuis 1998, toutes les hospitalisations dans les hôpitaux suisses.

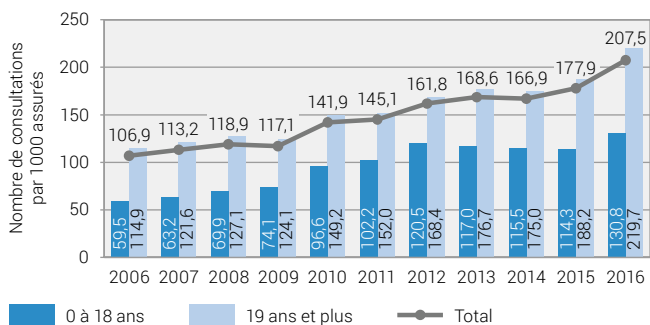
Pour plus d'informations sur les sources de données, voir le document d'accompagnement:

www.obsan.admin.ch/fr/publications/sante-psylique

¹ En psychiatrie hospitalière ambulatoire, on ne dispose que du nombre de consultations, non du nombre de patients.

Consultations en psychiatrie hospitalière ambulatoire, de 2006 à 2016

G4



Source: SASIS SA – Pool de données / analyse Obsan
État des données: 20.07.2018

© Obsan 2018

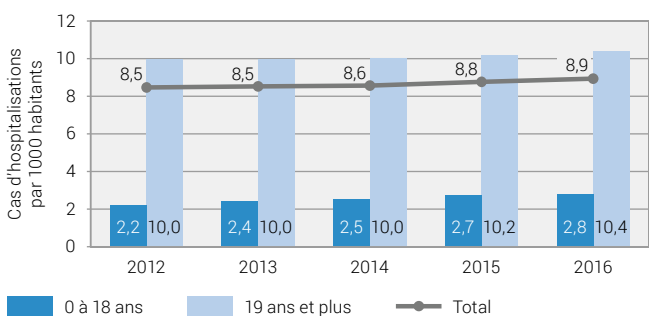
Recours aux soins stationnaires

En 2016, on a enregistré 75 188 hospitalisations dans les cliniques psychiatriques et les divisions psychiatriques stationnaires de Suisse. A cela s'ajoutent 22 322 hospitalisations pour maladie psychique dans les établissements de soins somatiques aigus et 3424 dans les établissements de réadaptation (diagnostic principal F selon CIM-10). Les résultats présentés ci-après ne concernent que les cliniques psychiatriques et les divisions psychiatriques.

En 2016, 53 102 patients – 6,3 personnes pour 1000 habitants – ont été traités stationnairement dans les cliniques psychiatriques et dans les divisions psychiatriques des hôpitaux. Cela représente au total 75 188 séjours stationnaires, soit un taux de 8,9 hospitalisations pour 1000 habitants (G5). Le taux est de 2,8 pour 1000 chez les enfants et les adolescents (0–18 ans) et de 10,4 pour 1000 chez les adultes (19+ ans). Le taux d'hospitalisation a augmenté de 5,4% entre 2012 et 2016. La hausse a été de 26,6% chez les enfants et les adolescents; elle a été nettement moins forte chez les adultes (+4,0%). En 2016, le taux avait augmenté par rapport à l'année précédente de 3,7% chez les enfants et les adolescents et de 1,9% chez les adultes.

Taux d'hospitalisation pour maladie psychique, de 2012 à 2016

G5



Source: OFS – Statistique médicale des hôpitaux (MS)

© Obsan 2018

Les groupes de diagnostics les plus fréquents en psychiatrie stationnaire étaient en 2016 les *troubles de l'humeur* (31,8%), les *troubles mentaux et comportementaux liés à l'utilisation de substances psycho-actives* (19,8%) et *schizophrénie, trouble schizotypique et troubles délirants* (17,1%). La fréquence des troubles psychiques diagnostiqués diffère selon le sexe. Chez les femmes, les *troubles de l'humeur* – notamment les *dépressions* – sont de loin les plus fréquents (37,1%). Suivent, avec des pourcentages comparables, les *troubles névrotiques, troubles liés au stress et troubles somatoformes* (15,1%), la *schizophrénie* (14,9%) et les *troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives* (12,4%). Chez les hommes, les diagnostics les plus fréquents sont les *troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives* (27,5%) – notamment l'alcool –, les *troubles de l'humeur* (26,3%) et la *schizophrénie* (19,4%)².

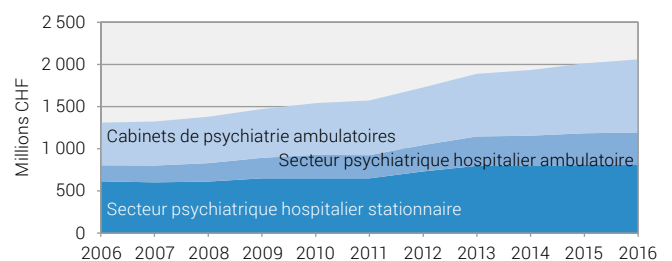
En 2016, 14 580 personnes domiciliées en Suisse ont été placées dans un établissement psychiatrique à des fins d'assistance. Cela représente un cinquième de l'ensemble des cas psychiatriques, soit un taux standardisé selon le sexe et l'âge de 1,7 cas pour 1000 habitants (cf. Schuler, Tuch et Peter, 2018).

Coût des maladies psychiques

Dans le domaine psychiatrique, les coûts à la charge de l'assurance obligatoire des soins (AOS) ont atteint 2061 millions de francs en 2016 (G6). Ces coûts concernent pour leur plus grande part – 42% (868 millions de francs) – les cabinets psychiatriques ambulatoires. 39% (807 millions de francs) concernent la psychiatrie hospitalière stationnaire et 19% (386 millions de francs) la psychiatrie hospitalière ambulatoire.

Coûts AOS dans le domaine psychiatrique

G6



Source: SASIS SA – Pool de données / analyse Obsan
État des données: 20.07.2018

© Obsan 2018

De 2006 à 2016, les coûts des soins psychiatriques à la charge de l'AOS ont augmenté de 57%. La hausse la plus marquée a été enregistrée en psychiatrie hospitalière ambulatoire (+102%). La hausse des coûts a été de 71% dans les cabinets psychiatriques ambulatoires et de 32% dans la psychiatrie hospitalière stationnaire. Par rapport à 2015, les coûts ont augmenté en 2016 de 5% pour les cabinets ambulatoires, de 2% pour la psychiatrie hospitalière ambulatoire et de 0,2% pour la psychiatrie hospitalière stationnaire.

² Diagnostics principaux F les plus fréquents dans les services de soins somatiques aigus: *troubles liés à des substances psychotropes* (environ 30%), dans les services de réadaptation: *troubles affectifs* (45%).

Les coûts AOS dans le domaine psychiatrique (2,1 milliards de francs) représentaient en 2016 9,2% du coût AOS total des soins dans les hôpitaux et dans les cabinets médicaux (22,4 milliards de francs). Le taux est de 6,5% par rapport au total général des coûts AOS, qui est de 31,7 milliards de francs (hôpitaux, cabinets médicaux et autres prestataires de soins). Ce taux est resté relativement stable au cours des dix dernières années (entre 6,1 et 6,8%).

Conclusions

La population suisse est majoritairement et généralement heureuse. Une personne sur vingt, cependant, se sent généralement déprimée. Ces proportions sont restées stables au cours des trois dernières années. Cette stabilité, qui se lit aussi dans d'autres données non présentées ici (cf. Schuler et al., 2016), contraste avec l'augmentation constante du nombre de traitements ambulatoires. Parallèlement, les coûts augmentent, mais la part des coûts psychiatriques dans le coût total de l'AOS est restée stable. L'augmentation du nombre de traitements n'est donc pas forcément la conséquence d'une détérioration de la santé psychique de la population. Elle peut s'expliquer, dans le contexte d'une société informée et éclairée, par un début de désigmatisation des maladies psychiques et par un accès facilité des malades à une assistance professionnelle. La hausse des coûts dans le domaine ambulatoire, jointe à une hausse plus modérée dans le secteur stationnaire, pourrait être le premier signe d'un déplacement du domaine stationnaire vers le domaine ambulatoire.

Références

Schuler, D., Tuch, A., Buscher, N. & Camenzind, P. (2016). *La santé psychique en Suisse. Monitoring 2016* (Obsan Rapport 72). Neuchâtel: Observatoire suisse de la santé.

Schuler, D., Tuch, A. & Peter, C. (2018). *Placements en établissement psychiatrique à des fins d'assistance* (Obsan Bulletin 2/2018). Neuchâtel: Observatoire suisse de la santé.

L'Observatoire suisse de la santé (Obsan) est une institution mandatée par la Confédération et les cantons. L'Obsan analyse les informations existant en Suisse dans le domaine de la santé. Il soutient la Confédération, les cantons et d'autres institutions du secteur de la santé publique dans leur planification, leur prise de décisions et leur action. Pour plus d'informations, veuillez consulter www.obsan.ch.

Impressum

Éditeur

Observatoire suisse de la santé (Obsan)

Auteurs

Daniela Schuler, Alexandre Tuch, Claudio Peter (Obsan)

Référence bibliographique

Schuler, D., Tuch, A. & Peter, C. (2018). Santé psychique. Chiffres clés 2016 (Obsan Bulletin 5/2018). Neuchâtel: Observatoire suisse de la santé.

Direction du projet Obsan

Daniela Schuler

Direction du projet OFSP

Lea Meier (Politique nationale de la santé)

Renseignements / informations

Observatoire suisse de la santé
Espace de l'Europe 10, CH-2010 Neuchâtel, Tél. 058 463 60 45,
obsan@bfs.admin.ch, www.obsan.ch

Langue du texte original

Allemand; cette publication est également disponible en allemand (Numéro OFS: 1033-1805).

Traduction

Services linguistiques de l'Office fédéral de la statistique (OFS)

Mise en page/graphiques

Office fédéral de la statistique (OFS), Section DIAM, Prepress/Print

Commandes d'imprimés

Tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61, order@bfs.admin.ch (gratuit)

Numéro OFS

1034-1805

Téléchargement du fichier PDF

www.obsan.ch → Publications (gratuit)

© Obsan 2018



GDK Schweizerische Konferenz der kantonalen Gesundheitsdirektorinnen und -direktoren
CDS Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé
CDS Conferenza svizzera delle direttrici e dei direttori cantonali della sanità



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement des Innern EDI
Département fédéral de l'intérieur DFI
Dipartimento federale dell'interno DFI



Das Schweizerische Gesundheitsobservatorium (Obsan) ist eine gemeinsame Institution von Bund und Kantonen.
L'Observatoire suisse de la santé (Obsan) est une institution commune de la Confédération et des cantons.
L'Osservatorio svizzero della salute (Obsan) è un'istituzione comune della Confederazione e dei Cantoni.